

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-813173

A9810

C

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 9628		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e)		<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : SATTI ABDERRAHMAN			
Date de naissance : 1959			
Adresse : AVO 9 AVRIL RUE SANABIL ZRT 04 N°5 TETOUAN			
Tél. :		Total des frais engagés : Dhs	

Cadre réservé au Médecin

DR. ZAKARIAE JEBBAR
Chirurgien Ophtalmoplogiste
Av Mohamed Daoud Imán
Etage 2 Appt N°4 Tétouan
05 59 11 58 50 / 05 58 57 52 97

Cachet du médecin :			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :	Age:		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Améthopie		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie	N° W21-813173
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	
Nom de l'adhérent(e) :	
Total des frais engagés :	
Date de dépôt :	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/09/23 CS			3.000H	INP : 161853574 DR. ZAKARIAE JEBAR Chirurgien Ophtalmoplogiste Mohamed Daoud IMAN Tétouan Apr N° 57/52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE HAKOUR Rue Med. Daoud TÉLE: 0539974444 Tél: 0539974444 INP 162053664	26/09/23	183,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	<input type="text"/>
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	<input type="text"/>
	B			<input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.ZAKARIAE JEBBAR



د. زكرياء الجبار

Chirurgien Ophthalmologiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat

Ex.Ophthalmologiste au CHU Ibn Sina. Souissi - Rabat

Ex. Ophthalmologiste des Hôpitaux de Paris

Chirurgie de Cataracte par Phaco

Chirurgie des Paupières et des voies lacrymales

Angiographie - OCT - Lasers

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

إخلاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بالرباط

إخلاصي سابق بالمستشفى الجامعي ابن سينا بالرباط

طبيب سابق بمستشفيات باريس

جراحة الجلالة بالليزر

جراحة الجفون والمسالك الدمعية

تصوير الشبكية - أشعة الليزر

تطوان، في: 26 septembre 2023

Mme BAKKALI Naima

30 , 30

1/ ICOMB COLLYRE

PHARMACIE SIDI EL MANDRI
CHAKOUR ALAMI BAHIJA
Rue Med, Daoud -Tétouan
05 39 97 44 54

1 goutte 6 fois par jour pendant 7 jours , puis 1 goutte 4 fois par jour pendant
7 jours , puis 1 goutte 2 fois par jour pendant 7 jours, dans l'œil gauche

54 110

2/ TOBRADEX : PDE

1 application / jour, le soir au coucher, dans l'œil gauche, pendant 15 jours

3/ XAILIN WASH

1 lavage oculaire 6 fois par jour , dans l'œil gauche, pendant 21 jours

183,70

DR ZAKARIAE JEBBAR
Chirurgien Ophthalmologiste
Av Mohamed Daoud Imm N°4
Etage 2 Appt N°4 Tétouan
06 59 11 56 56/08 NR 52 97

شارع محمد داود ، عمارة رقم 4 ، الطابق الثاني ، شقة رقم 4 (أمام مقهى نولا
بجوار صيدلية سيدى المنظري) - تطوان

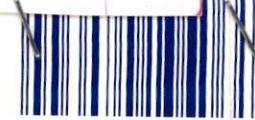
Av, Mohamed Daoud, Imm N°4, 2^{ème} étage, Appt N°4 (en face Café Nola
à côté de Pharmacie sidi Mandri) - Tétouan

06 59 11 56 50 08 08 57 52 97

OPHTALMED
PPC
99.00 DHS



090 5



PZN 10749331

أيكوب
icomb®

Lot: 11 226
Fab: 17 22
Exp: 12 24
PPV: 30 DH 30

Prenez Attentivement!

Tobramycine 3 mg (0,3%) et dexaméthasone 1 mg (0,1%)
Suspension ophtalmique stérile

atient :
nycline 3 mg (0,3%) et dexaméthasone 1 mg (0,1%).
Chlorure de Benzalkonium.

Excipient à effet notoire: Chlorure de Benzalkonium.
arités anti-inflammatoires. Il est 25 fois plus puissant

PROPRIETES:
La dexaméthasone est un corticostéroïde synthétique, l'obramycine est un antibiotique aminoglycoside qui est
que l'hydrocortisone dans son action anti-inflammatoire, compris le bacille pyocyanique.

actif contre plusieurs souches de bactéries à gram-

ertaines inflammations et infections de l'œil :

INDICATIONS:
Ce médicament est indiqué dans le traitement d'œillères pouvant être combattues par l'antibiotique contenu

- après chirurgie de l'œil,
- dans des infections avec inflammation, due
- dans ce médicament.

MISE EN GARDE :
Ne pas injecter directement dans l'œil conservateur, le chlorure de benzalkonium, qui peut provoquer une irritation oculaire. Retirer les lentilles de contact avant l'instillation du collyre et attendre au moins 15 minutes avant de les remettre. Le chlorure

épithéliale herpétique, vaccin, varicelle et plusieurs autres maladies bactériennes de l'œil. Infections fongiques de l'œil. Extraction

CONTRE-INDICATIONS: Hypersensibilité à l'un des cofaculte.

viraux de la cornée et de l'œil chirurgicale d'un corps étranger

piques peut entraîner un glaucome, affectant le nerf optique, et causant

EFFETS INDESIRABLES: L'utilisation prolongée peut augmenter le risque d'infections oculaires secondaires, masquant une altération à la vue. Par ailleurs, l'utilisation prolongée peut entraîner la croissance de par le médecin traitant. A ne pas être suspendu trop tôt, pour éviter une rechute de l'infection, une

L'utilisation prolongée peut entraîner une infection secondaire, une cataracte sous capsulaire postérieure.

TERMES RÉSISTANTS: germe résistant à la cataractation chez les enfants n'a pas été établie.

UTILISATION: La sécurité peut nuire au fœtus quand il est administré à une femme enceinte ; le passage n'est pas connu ;

GROSSESSE: que si le bénéfice justifie le risque potentiel sur le fœtus.

Il n'est pas sûr de ce médicament, l'allaitement est déconseillé.

du m

ADMINISTRATION:

Appliquer conjonctival toutes les 4 à 6 heures en fonction des symptômes.

urra :
atalogie le nécessite,

ement en fonction de l'amélioration des signes cliniques.

dapter en fonction de la symptomatologie.

me de suspension ophtalmique stérile, 5 ml en flacon Polyéthylène basse densité.

ature ne dépassant pas 30° C.
tre utilisé dans les 4 semaines suivant son ouverture.
ion.

(CECI EST UN MÉDICAMENT)

Ce produit qui affecte votre santé et sa consommation contraire aux instructions est interdit.

lent la prescription de votre médecin, le mode d'emploi, et les instructions du pharmacien qui vend le médicament.

et le pharmacien connaissent parfaitement les avantages et les risques de ce médicament.

pas la période du traitement prescrit par vous-même.

renez pas le même médicament sans l'avis de votre médecin.

ne laissez à la portée ou à la vue des enfants.

Conseil des Ministres Arabes de la Santé & Syndicat des Pharmaciens Arabes

 Ophthalmics

Icomb® est un produit de qualité fabriqué par: جمجمة فارما Jamjoom Pharma

P.O.Box 6267 Jeddah -21442-Arabie Saoudite



bottu S.A.
82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca - Maroc

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

12500800-Rev. 03S/16-12-18



**Sterile solution for eye wash
in single-dose container**
Children and adults
Preservative free
Non-injectable

EN Instruction for use

Composition

Sodium chloride, boric acid, sodium borate, rose flavoured water, purified water qsp 5 ml.

Product description

Xailin® Wash comes in the form of a sterile eye wash solution in 5 ml single-dose container.

Indications

Xailin® Wash is indicated for:

- The treatment of surface irritations of the eyelids and the eyeball: the eyewash facilitates the removal of foreign bodies that irritate the eye, such as sand, gnats, dust, pollen, makeup debris and helps relieve the feeling of discomfort;
- Adjuvant treatment to infectious, allergic or inflammatory pathology of the eyelids, conjunctiva and cornea;
- Daily and post-operative ocular hygiene (child and adult);
- Xailin® Wash contributes to eye hydration.

Precautions and warnings

- Do not inject, do not swallow.
- Keep out of the reach of children.
- If you wear contact lenses you can use this product, however, you must remove them before proceeding with eye-washing.
- Single use: the single-dose container should be used immediately after opening and discarded after use.
- A single-dose container can be used for the treatment of both eyes.
- Wash hands carefully before proceeding with eye-washing.
- Avoid touching the eye or eyelids with the tip of the vial.
- The effectiveness of eye drops or an eye ointment can be disrupted by the simultaneous instillation of the eye wash solution. In case of concomitant treatment, please wait 10 minutes between each ocular instillation and always start by washing with Xailin® Wash solution unless otherwise stated by your doctor.
- If an irritation or excessive tearing or eye disorders occur or continue, stop using the solution and promptly see a doctor.

Preservation

Do not use after the date shown on the packaging.

Discard the single-dose container immediately after use.

Do not reuse a single-dose container that is already open.

Since this medical device contains no preservative, reusing it would involve the risk of administering a contaminated solution.

Before opening, store the single-dose containers at room temperature.

How to use Xailin® Wash?

2 to 8 eye washes daily.

First verify that the single-dose container has not already been used or damaged.

Then detach a single dose from its string and twist off the upper tip to open.

The washing is done directly, spouting the solution out of the container by slightly pressing onto it. It is recommended to pull the lower eyelid down, looking up, then the upper eyelid upward, looking down, in order to spread the solution over the entire eye surface to eliminate foreign bodies that irritate the eye, increase the volume of the tear film and hydrate tissues.

Xailin® Wash is a medical device of class IS.

Date of CE marking: 18 April 2006.

Xailin® is a trademark of VISUfarma

Instructions for use updated on: November 2012

Distributed by VISUfarma BV

Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Netherlands - info@visufarma.com

Laboratoire Unither

Espace industriel Nord, 151, Rue André Durouchez, CS 28028, 80084 AMIENS Cedex 2 France



Do not reuse

STERILE A

Sterilized using aseptic processing techniques



0459

Laboratoire Unither

Espace industriel Nord, 151, Rue André Durouchez



Ne pas réutiliser

STERILE A

Stérilisé avec des techniques aseptisées



**Solution en récipient
En récipient
Enfants et
Sans conservateur
Non injectable**

FR Mode d'emploi

Composition

Chlorure de sodium, acide borique, borate de sodium,

Description du produit

Xailin® Wash se présente sous forme de solution stérile.

Indications

Xailin® Wash est indiqué pour :

- Le traitement des irritations superficielles des paupières et de l'œil qui facilite l'élimination de corps étrangers qui irritent les paupières, débris de maquillage et permet d'atténuer la sensation d'inconfort;
- Le traitement adjuvant à la pathologie infectieuse conjonctivale et de la cornée ;
- L'hygiène oculaire quotidienne et post opératoire ;
- Xailin® Wash participe à l'hydratation oculaire.

Précautions d'emploi

- Ne pas injecter, ne pas avaler.
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- Si vous êtes porteur de lentilles de contact, vous devez les retirer avant de procéder au lavage.
- Usage unique : le flacon unidose doit être utilisé une seule fois.
- Un flacon peut être utilisé pour le traitement des deux yeux.
- Se laver soigneusement les mains avant de procéder à l'application.
- éviter de toucher l'œil ou les paupières avec l'embout.
- L'efficacité d'un collyre ou d'une pomade oculaire dépend de la solution de lavage oculaire. En cas de traitement entre chaque instillation oculaire et de toux ou de crise de toux, laver l'œil avec de l'eau claire et sans savon.
- Si une survenue de persistante ou d'aggravation de troubles de la vue, arrêter l'emploi de la solution.

Conservation

Ne pas dépasser la date limite d'utilisation indiquée sur l'emballage.

Jeter le récipient unidose immédiatement après utilisation.

Ne pas réutiliser un récipient unidose déjà ouvert.

Ce dispositif médical ne contenant pas de conservateur, il doit être administré dans un flacon unidose.

Avant ouverture, conserver les récipients unidoses à température ambiante.

Comment utiliser Xailin® Wash?

2 à 8 lavages oculaires par jour.

Bien s'assurer au préalable que le récipient unidose n'a pas été ouvert.

Détacher ensuite une unidose de sa plaquette et l'ouvrir.

Le lavage se fait de façon directe par jet en appuyant sur la paupière inférieure vers le bas, regard en haut, puis afin de bien répartir la solution sur toute la surface oculaire, augmenter le volume du film lacrymal et hydrater l'œil.

Xailin® Wash est un dispositif médical de classe IS.

Date d'obtention du marquage CE : 18 Avril 2006.

Xailin® est une marque de VISUfarma

Date de révision de la notice d'utilisation : Novembre 2012.

Distribué par VISUfarma BV

Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Pays-Bas - info@visufarma.com

Laboratoire Unither

Espace industriel Nord, 151, Rue André Durouchez



Ne pas réutiliser

STERILE A

Stérilisé avec des techniques aseptisées